

À Laurent Provot

[Répondre](#) [Répondre à tous](#) [Transférer](#) [Supprimer](#) [Mettre en liste blanche](#) [Mettre en liste noire](#) 

 Pièce jointe (1) ▶ [Vue](#) [Télécharger](#)

Bonjour,

Merci pour votre message.

La députée en prendra connaissance le plus rapidement possible.

Pour information, la députée, infirmière de métier, est allée soulager ses collègues face à la crise sanitaire du COVID-19.

Après avoir passé une semaine au service de nuit des maladies infectieuses à Besançon, mi-mars, elle a mis en place les protocoles d'hygiène et de sécurité à l'hôpital de Manosque pendant 2 semaines.

Depuis le 7 avril, et jusqu'au 21 avril 2020, elle est au service des urgences au centre hospitalier Emile Muller à Mulhouse.

Cependant, son travail parlementaire se poursuit en relation avec ses collaborateurs.

C'est la raison pour laquelle, je vous adresse ce message de sa part.

Cordialement.

*Chantal MARC*

*Collaboratrice d'Emmanuelle Fontaine Domeizel*

*Députée des Alpes-de-Haute-Provence*